



LA LETTRE DE DIRECT

Syndicat National des Personnels de Direction de l'Éduc

L'HEBDO

Hebdo N° 116 - Mercredi 2 juin 2021

A la Une

Mobilité, 2ème mouvement...

La deuxième phase du mouvement délivrera ses résultats ce vendredi 4 juin à 17 heures. Comme depuis deux ans maintenant, les commissaires paritaires nationaux réunis en conclave durant le week-end, aidés des élus académiques, reconstitueront le mouvement.

Mobilité obtenue : l'enquête SNPDEN permet de reconstituer le mouvement, avant le samedi 5 juin à midi.

Mobilité non obtenue : enquête de recensement et de demande de recours éventuel.

Lire la suite (adhérents)

Invitation : Impacts de la crise Covid sur les personnels de direction : une enquête et des résultats nationaux

Après des enquêtes régionales au printemps 2021, Georges FOTINOS a conduit, pour le SNPDEN et la CASDEN, une enquête nationale sur les impacts de la crise COVID auprès des personnels de direction. Après 1 mois de recueil des réponses, près de 4500 participations des personnels de direction, il est désormais temps de découvrir les résultats de cette enquête. Georges FOTINOS tiendra donc, le mercredi 9 juin après-midi, au siège du SNPDEN, une conférence de presse, accessible à nos adhérents. **Lire la suite (Adhérents)**

Loi 4D, l'article 32 devient 41 : un premier pas pour reconstruire la confiance

Depuis l'origine, A&I UNSA, SNPDEN UNSA et leur fédération l'UNSA Éducation se sont fermement opposés à l'article 32 du projet de loi 4D qui prévoyait une mesure de décentralisation visant les adjoints gestionnaires d'EPL, collèges et lycées.

Toutefois, tout en demandant le retrait de cette disposition, **A&I UNSA et SNPDEN UNSA se déclarent prêts** dans un communiqué à « **examiner** avec nos autorités ministérielles et les associations représentatives des départements et des régions, **toute forme d'évolutions susceptibles d'améliorer la synergie des compétences** des unes et des autres et de favoriser une plus grande cohérence d'action au bénéfice des collèges et lycées publics »

Aurions-nous été entendus ?

[Lire la suite du communiqué commun A&I/SNPDEN-UNSA](#)

Autres



Grenelle de l'Éducation : une marche supplémentaire qui permet des discussions..

Mercredi 26 mai, Jean-Michel BLANQUER a présenté ses conclusions du Grenelle de l'Éducation en recevant les organisations syndicales, puis dans une conférence de presse au CESE.

Lancé en octobre 2020, le Grenelle donne suite à [12 mesures](#) dont la mise en œuvre est annoncée avant janvier 2022. Celles-ci recouvrent différents aspects : revalorisation, parcours professionnels, accompagnement, RH de proximité, lien entre l'employeur et les personnels, protection des personnels, action sociale, pilotage des établissements, direction d'école, esprit d'équipe, collectifs pédagogiques, continuité pédagogique, observatoire des rémunérations et du bien être professionnel, remplacement, formation continue.

Par cette séquence, le ministre clôt le Grenelle et renvoie, sur plusieurs sujets, à des discussions avec les organisations syndicales pendant le mois de juin.

[Lire la suite \(Adhérents\)](#)

En direct des établissements

Le renouvellement (ou non-renouvellement) du contrat d'un AED

Les assistants d'éducation (AED) relèvent des dispositions de l'[article L. 916-1 du Code de l'éducation](#) qui prévoient leur recrutement par des contrats à durée déterminée (CDD), renouvelables dans la limite d'une période d'engagement totale de six ans.

Le renouvellement de contrat doit être exprès, ce qui exclut tout renouvellement par tacite reconduction.

Le chef d'établissement doit donc notifier son intention de renouveler, ou non, l'engagement de l'AED. Pour cela, il doit respecter un certain nombre de règles juridiques.

La cellule juridique vous propose un point sur le sujet. [Lire la suite \(Adhérents\)](#)

Agenda

Lundi 31 mai

- GT MEN (5/7) : conditions de travail des personnels de direction

Mardi 1er juin

- Multilatérale/DGESCO : « Oral de contrôle Bac Pro »
- GT France Québec

Mercredi 2 juin

- Conférence nationale
- Audition Assemblée nationale : inclusion des élèves handicapés dans l'école et l'Université de la République
- Réunion au ministère sur le harcèlement scolaire

Jedi 3 juin

- Réunion Cellule juridique du SNPDEN

Vendredi 4 juin

- Résultats mobilité 2ème mouvement

Actualités



Actualité jurisprudentielle

Dans "l'actualité jurisprudentielle du mois de mai", Pascal BOLLORÉ, responsable de la Cellule juridique, vous propose deux analyses de situations :

- Etre harcelé à l'école est une atteinte à une liberté fondamentale.
- La correction des copies du bac implique aussi la saisie des notes dans les applications concernées.

[Lire la suite \(Adhérents\)](#)



Mobilisation pour la lutte contre le harcèlement scolaire

Création d'une mission sénatoriale et généralisation du programme pHARe du MEN

Créée à l'initiative du groupe *Les Indépendants – République et Territoires*, et composée de 23 sénateurs, la [nouvelle mission d'information sur le harcèlement scolaire et le cyberharcèlement](#) a débuté ses travaux le 26 mai, et prévoit de rendre ses conclusions pour la prochaine rentrée scolaire.

Par ailleurs, le ministre de l'Éducation nationale a annoncé le 28 mai la généralisation, à tous les établissements, à compter de la rentrée 2021, du [programme de lutte contre le harcèlement à l'école \(pHARe\)](#), expérimenté depuis 2 ans dans 6 académies. [Lire la suite](#)



MAI 2021
N° 24

Des lycéens professionnels mieux insérés 12 mois après leur sortie d'études que 6 mois après, malgré la crise...

En juillet 2020, un an après leur sortie d'études, l'insertion professionnelle des jeunes apprentis et lycéens professionnels de niveau CAP à BTS s'est améliorée par rapport à leur situation à 6 mois, en janvier 2020, avec une hausse du taux d'emploi de 3 points, similaire pour les jeunes apprentis et pour les lycéens professionnels.

Cependant, du fait de la crise sanitaire en 2020, l'amélioration de l'insertion entre 6 et 12 mois s'avère être moindre que pour la génération précédente, sortie en 2018, et ce à tous les niveaux de formation: la hausse globale du taux d'emploi par rapport à l'insertion à 6 mois étant alors de 6 points pour les apprentis et de 8 points pour les lycéens professionnels.

Christel Collin (Dares) et Nathalie Marchal (Depp) vous présentent leurs travaux d'analyse, dans une [étude](#) publiée le 20 mai 2021.



Textes signalés

Au **BO 21 du 27 mai 2021** : [Note de service du 20 mai 2021](#) relative aux recrutements et détachements des personnels à l'étranger – année scolaire 2021-2022 : modification. [Et aussi...](#)